

LE LORÉTTAIN

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

1er OCTOBRE 1989 — VOL. 9, NO 2

CONCOURS PROVINCIAL VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS

ENCORE UNE PREMIÈRE PLACE POUR L'ANCIENNE-LORETTE

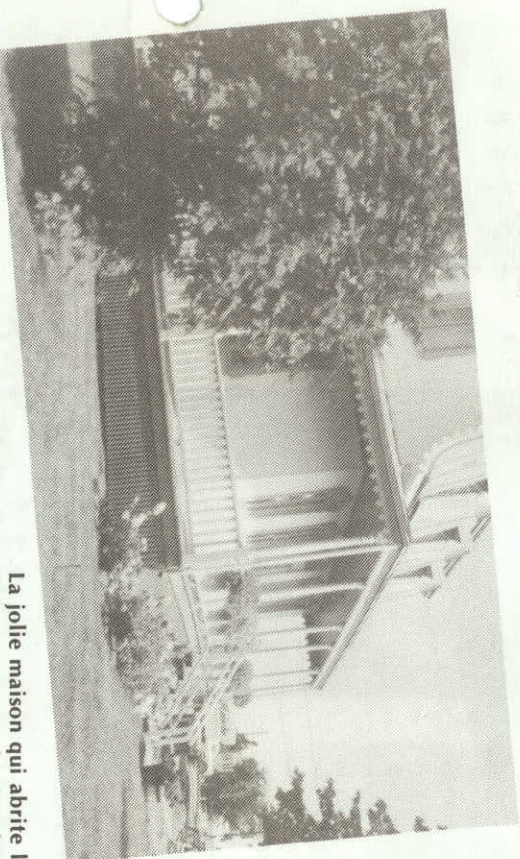
Pour la troisième année consécutive, L'Ancienne-Lorette vient de décrocher une première place au niveau régional (Communauté urbaine) dans le cadre du concours Villes, villages et campagnes fleuris. Rappelons que les autres villes de la même catégorie avec lesquelles nous sommes en compétition sont: Cap-Rouge, St-Austin, Val-Bélair, Vanier, Sille-Loretteville.

Il a fallu mettre dans la balance toutes nos récentes améliorations: les nouveaux parcs (Mondor, St-Paul, Gâté-Espérance), le nouvel arrangement à l'angle St-Charles-Notre-Dame, les aménagements réalisés au CLSC et à l'école Le Ruisselet... toutes ces nouveautés s'ajoutant à nos 550 jardinières, nos 115 barils de fleurs, nos 37 autres arrangements floraux, et malgré tout, nous n'avons devancé Cap-Rouge que de quatre dizaines de point.

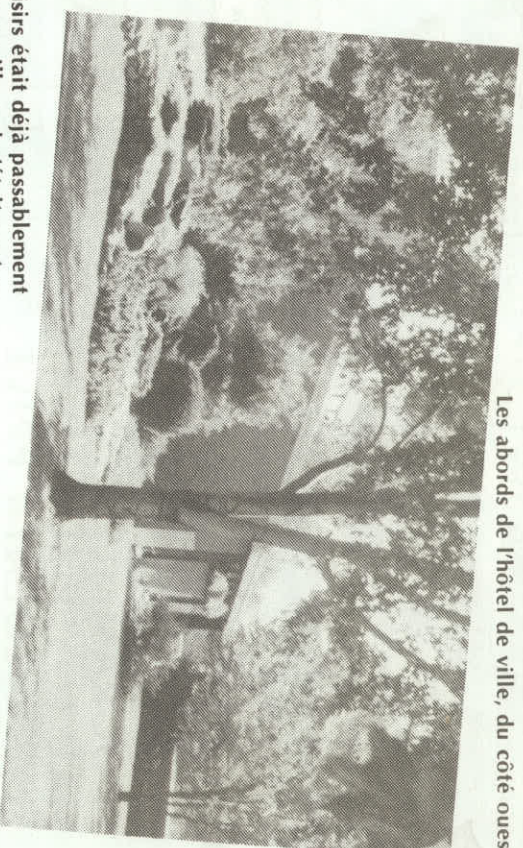
Le député Lawrence Cannon, alors en pleine campagne électorale, tout en félicitant la popula-



Le maire Émile Loranger reçoit le certificat et le tableau souvenir des mains du conseiller Jacques Fauchon et du président du Comité d'embellissement et de protection de l'environnement, M. Jean-Louis Brown.



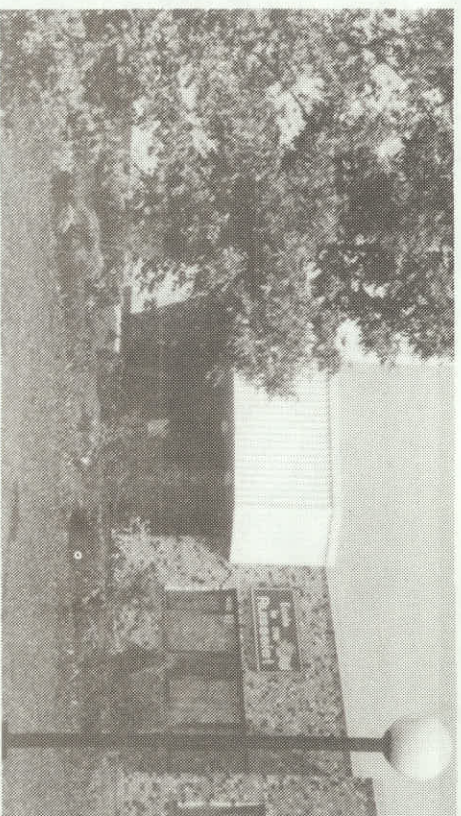
La jolie maison qui abrite le Service des loisirs était déjà passablement fleurie cette année. On vient d'y ajouter une rocaille, qui n'était pas terminée quand la photo fut prise, et une entrée d'interbloccs. D'autres "rafraîchissements" sont au programme. Ce lieu sera sûrement un bel atout pour le concours de l'an prochain.



Les abords de l'hôtel de ville, du côté ouest.



Parmi les aménagements récents, le parc Mondor, entre St-Exupéry et Petit-Prince.



Une entente intervenue entre la Ville et la Commission scolaire ont permis cet aménagement devant l'école Le Ruisselet. On a fait de même avec le CLSC et l'OMH, ce qui a rendu possible deux autres réalisations.

LE LUNDI 9 OCTOBRE, JOUR DE L'ACTION DE GRÂCES

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés.

Le Club Photo de L'Ancienne-Lorette présente

EXPO-PHOTO 89

Samedi 14 octobre 1989
de 14h00 à 20h00

Dimanche 15 octobre 1989
de 9h30 à 20h00

LA HUTTE
1295, rue Des Loisirs
L'Ancienne-Lorette

Entrée libre

Dimanche 31 janvier 88. Il est 20h00. Nous sommes dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, qui a été transformée pour 2 jours en une salle d'exposition de photos. En effet, le Club Photo de L'Ancienne-Lorette avait saisi sur pellicule les mille et une facettes de "Ma Ville", et avait invité le public à venir voir ces agrandissements couleurs, résultat d'un travail étalé sur 12 mois. Les derniers visiteurs viennent de partir et les membres du Club Photo ne retiennent plus leur enthousiasme face au franc succès obtenu.

Cette exposition de photos de leurs de janvier 88 est seulement venue confirmer un autre succès du Club obtenu en mai 1984. Les photos noir et blanc présentées alors, avaient soulevé un grand intérêt et le Club avait enregistré un gros succès de foule.

Désirant assurer la continuité de l'activité culturelle dans notre Ville, le Club Photo achève de préparer une exposition de photos couleurs et noir et blanc. Le grand public est invité à se rendre les **samedi et dimanche 14 et 15 octobre à la Hutte**, au 1295, rue des Loisirs. Le samedi, la salle ouvrira de 14h00 jusqu'à 22h00 et le dimanche, de 9h30 à 20h00. L'entrée est libre.

Bienvenue à tous!
Pierre Bourdeau, président
Club Photo de
L'Ancienne-Lorette

GRANDS HONNEURS POUR NOTRE CLUB PHOTO

Deux membres du Club-photo

de L'Ancienne-Lorette ont cueilli les honneurs dans le cadre du concours "Objeictif: Plaines d'Abraham" lancé en mai dernier et dont les résultats ont été dévoilés le 6 septembre. Rolland Hamel, qui fut depuis les débuts un précieux collaborateur (bénévoles) du Loretain et un membre fondateur du club photo, a remporté le premier prix dans la catégorie "noir et blanc", avec une photo intitulée "Sous l'oeil du gardien". D'autres se souviendront que Rolland Hamel avait remporté un premier prix dans un concours à l'échelle provinciale lancé par le ministère de l'environnement en 1980. Dans la catégorie couleur, Gilles Dudemaine, un autre membre éminent du club-photo, remportait un troisième prix avec une photo intitulée "Pique-nique à l'ombre de la tour".

L'ensemble des oeuvres du concours est exposé au Grand Théâtre



Rolland Hamel



Gilles Dudemaine

jusqu'au 9 octobre. Félicitations à Rolland Hamel et à Gilles Dudemaine, deux membres éminents de notre Club-photo, qui ont cueilli les honneurs lors du concours "Objeictif: Plaines d'Abraham", dont les résultats ont été dévoilés le 6 septembre. Rol-

SEMAINE DU GRAND NETTOYAGE du 11 au 14 octobre

La semaine du grand nettoyage est l'occasion de se débarrasser des rebuts encombrants que ne peut prendre le service ordinaire de cueillette des ordures. Pour toutes précisions sur la nature de ces "monstres", on peut appeler au Service des Travaux publics, 872-7007.

Le camion suivra le calendrier suivant:

DATE	QUARTIER
Le mardi 10 octobre:	St-Jacques
Le mercredi 11 octobre:	Des Pins et Notre-Dame
Le jeudi 12 octobre:	St-Paul et St-Jean-Baptiste
Le vendredi 13 octobre:	St-Olivier

Advenant l'impossibilité de respecter ce calendrier, l'opération sera continuée les 16, 17 et 18 octobre ou sur appel.

LES BRANCHES

Ceux qui doivent se débarrasser de branches auront soin de les apporter au bord de la rue et de les disposer de façon qu'elles soient facilement prenables.

LE CONTENEUR

On peut toujours, durant les heures ouvrables, porter les "monstres" au conteneur, situé derrière le garage municipal, rue des Pins Ouest. Le cadre horaire actuel au garage municipal est de 7h30 à 16h30. Rappelons que ce service est réservé aux résidents de L'Ancienne-Lorette et qu'il ne concerne pas les déchets domestiques.

CONCOURS ARTISTIQUE VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE

Au début de l'année 1989, la Ville de L'Ancienne-Lorette décidait d'organiser un concours artistique visant à mettre en valeur les oeuvres des artistes et artisans de L'Ancienne-Lorette.

Nous avons reçu une trentaine de bulletins de participation d'artistes représentant plusieurs disciplines en arts visuels (peinture, émail sur cuivre, vitrail, raku, courte-pointe, etc...).

Le choix des oeuvres primées se fera par le biais d'un vote populaire. Nous invitons donc toute la population à venir admirer ces oeuvres et à participer à ce vote populaire, lors de l'exposition de celles-ci au Salon de Novembre 1989, les 3, 4 et 5 novembre, à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Les oeuvres gagnantes seront dévoilées à la clôture du Salon, le dimanche 5 novembre.

Une simple invitation en toute cordialité, bienvenue à toutes et tous.

Le régisseur des programmes et de l'animation culturelle,
Guy Labrie, 871-3434

DES CHANGEMENTS AU SERVICE DES LOISIRS

La répartition des tâches régie "Sports et au Service des Loisirs a fait plein air" est temporairement modifiée. En effet, la régie des équipements et de l'animation sportive a été scindée en deux régies. M. Yvan de Lachevoitière conserve la régie des équipements, qui comprend aussi la responsabilité du programme d'embellissement, alors que la nouvelle régie "Sports et plein air" est temporairement assumée par le directeur du Service des loisirs, M. Camille Deschênes. Un poste est donc ouvert (voir offres d'emploi) et sera comblé bientôt. Dans l'interim, par conséquent, on voudra bien s'adresser directement à M. Deschênes pour toute question relative au sport et au plein air.



DE L'ANCIENNE-LORETTE
1414, RUE ST-PAUL, ANCIENNE-LORETTE
GPE 1Z4 QUE, P.Q.
TEL: 872-3544

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SUR LE MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ

AVIS DE SÉLECTION DE LOCATAIRES POUR FAMILLES A FAIBLES REVENUS AVEC ENFANTS SEULEMENT

Le présent avis est pour inviter les familles à faibles revenus avec enfants seulement, demeurant à L'ANCIENNE-LORETTE depuis au moins un (1) an, intéressées à faire une demande d'admission pour participer au programme de supplément au loyer sur le marché locatif privé.

Les personnes intéressées doivent faire leur demande de logement avant le **20 octobre 1989**. L'Office prévoit que cinq (5) logements seront disponibles pour l'année 1990. Les familles intéressées à donner leur nom doivent prendre rendez-vous avec le directeur de l'Office, en téléphonant au bureau à 872-3544, pour compléter une formule de demande d'admission et recevoir toutes informations supplémentaires.

Le loyer mensuel de base que doit payer le locataire d'un logement à loyer modique est égal à vingt-cinq (25%) du revenu du ménage de l'année antérieure à la date d'admission.

A partir des demandes reçues, une liste d'admissibilité sera établie et sera valable pour un an seulement.
MARCEL GODIN, directeur